

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTBARDOIS

Conseil Communautaire du Samedi 11 avril 2026 à 8h30

PROCES-VERBAL

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 11 avril 2026 à 8h30, à NOGENT LES MONTBARD, sous la Présidence de Monsieur Alain BECARD, Président.

Convocation en date du 2 avril 2026

Affichage en date du 2 avril 2026

ORDRE DU JOUR

1	Appel des délégués
2	Installation du conseil communautaire
3	Election du Président
4	Détermination de la composition du Bureau ▪ Nombre de membres ▪ Nombre de Vice-Présidents
5	Election des Vice-présidents
6	Election des autres membres du Bureau
7	Lecture et diffusion aux conseillers communautaires de la Charte de l'élu local

1. APPEL DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Présents : Françoise MAY, Aurélie DOUDIN, François BOUHIER, Jean-Pierre DZIECIOL, Bernadette MAGNON, Yacim HADINE, Pierre-Marc DOMINIQUE, Delphine TETARD, Claude BOUTTEFROY, Damien COMPAROT, Jérôme PETIDENT, Serge MOLARD, Mathieu SILVESTRE, Didier KOCH, Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Valérie MONTAGNE, Martial VINCENT, Maryse NADALIN, Abdaka SIRAT, Danielle MATHIOT, Marc GALZENATI, Mireille POIRROTTE, Bernard NICOLAS, Béatrice PARISOT, Béatrice QUILLOUX, Isabelle RAGNARD, Brigitte FOGLIA, Fabien DEBENATH, Dominique ALAINE, Romain GAULT, Eric SIMON, Bruno DIANO, Ahmed KELATI, Eloïse FROEHLI, Alain VATTANT, Jean-François GRIMPRET, Vanessa CHAMBRETTE, Jocelyne JOLY, Dominique BOUISSON, François PEYRE, Alain BECARD, Christelle PRIN-KAEHRLING, Annick CLERGEOT, Hervé CULAS, Annie DUPUIS, Laurent PRELAT, Alain BOIS, Didier CAVEROT, Gilles GUYARD, Mathieu CHARTIER, Dominique CERNESSON, Jérôme MASSE, Rémy BLANDIN.

Pouvoirs : Francisca BARREIRA à Aurélio RIBEIRO.

Excusés : /

Absents : Nicolas GOUOT, Hubert MONTENOT.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages possible
57	54	1	55

LE QUORUM EST ATTEINT

2. Installation des membres de l'assemblée délibérante

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Alain BECARD, Président(e) sortant(e), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Eloïse FROEHLY a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

3. Élection du Président

3.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des conseillers communautaires, a dénombré 54 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

3.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

Monsieur Romain GAULT (Montbard)

Madame Françoise MAY (Arrans)

3.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin

3.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 54
- f. Majorité absolue ¹ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BECARD Alain	40	Quarante
PEYRE François	14	Quatorze

3.5. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Alain BECARD a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

4. Composition du bureau

4.1 Détermination du nombre de membres

Rapporteur : Monsieur Alain BECARD
Délibération n°2026/025

Délibération transmise en
Préfecture le 15/04/2026

Le Président rappelle :

- Les termes de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé :

- du Président
- d'un ou plusieurs Vice-Présidents
- d'un ou plusieurs autres membres

- L'article 10 des statuts de la Communauté de Communes du Montbardois : « COMPOSITION ET ELECTION DU BUREAU » :

Le conseil communautaire élit parmi ses membres un Bureau qui est composé du Président, des Vice-Présidents, des membres.

Le nombre de membres du Bureau est fixé par délibération du conseil communautaire dans la limite de 25% du nombre de délégués.

3 postes sont réservés à la Ville de Montbard.

La composition du Bureau peut être modifiée par simple délibération du conseil communautaire prise à la majorité simple, au moment du renouvellement réglementaire de celui-ci.

Le Conseil Communautaire étant composé de **57** conseillers, la Communauté de Communes du Montbardois ne peut élire plus de **14.25** membres pour composer le Bureau.

Au vu de ces éléments, Il est proposé d'arrondir à l'entier supérieur ce nombre et par conséquent, de demander au Conseil Communautaire de délibérer pour fixer le nombre de membres composant le Bureau (comprenant le (la) Président(e), les Vice-Président(e)s et les autres membres), préalablement à leur élection, afin de fixer à 15 le nombre de sièges à pourvoir.

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré et voté :

Par : **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0** **POUR : 55**

- **FIXE à 15** le nombre de membres du Bureau.

4.2 Détermination du nombre de Vice-Présidents

Rapporteur : Monsieur Alain BECARD
Délibération n°2026/026

<i>Délibération transmise en Préfecture le 15/04/2026</i>

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Considérant que le nombre des Vice-Président(e)s de l'EPCI est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant (**à savoir 57 membres x 20 % = 11.4 arrondi à 12**), **ni excéder quinze Vice-Président(e)s.**

Si en application de cette dernière règle le nombre de Vice-Président(e)s est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Président(e)s supérieur à 20 % de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Président rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la communauté de Communes disposait, à ce jour, de **7** Vice-Président(e)s.

Au vu de ces éléments, il est demandé au Conseil Communautaire de délibérer pour fixer le nombre des Vice-Président(e)s, préalablement à leur élection.

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré et voté :

Par : **CONTRE : 7** (*Messieurs DOMINIQUE Pierre-Marc, PETIDENT Jérôme, PEYRE François, KELATI Ahmed, Mesdames DOUDIN Aurélie, FROEHLI Eloïse, BOUISSON Dominique*)
 ABSTENTION : 1 (*Mme Chambrette Vanessa*)
 POUR : 47

- **FIXE à 7** le nombre de Vice-Présidents.

Le Président répond aux interrogations de Mme Françoise MAY (Arrans), Monsieur Jérôme PETIDENT (Fain les Moutiers), Madame Aurélie DOUDIN (Athie), Monsieur Bruno DIANO (Montbard).

5. Elections des Vice-Présidents

5.1 Election du premier Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ² 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PORTE Laurence	42	Quarante-deux
PEYRE François	13	Treize

Proclamation de l'élection du 1^{er} Vice- Président

Madame Laurence PORTE a été proclamée 1^{ère} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

5.2 Election du deuxième Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ³ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GUYARD Gilles	43	Quarante-trois
MAY Françoise	12	Douze

Proclamation de l'élection du 2^{ème} Vice- Président

Monsieur Gilles GUYARD a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

5.3 Election du troisième Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 54
- f. Majorité absolue ⁴..... 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RIBEIRO Aurélio	42	Quarante-deux
FROEHLI Eloïse	12	Douze

Proclamation de l'élection du 3^{ème} Vice- Président

Monsieur Aurélio RIBEIRO a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

5.4 Election du quatrième Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ⁵..... 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUPUIS Annie	40	Quarante
BOUISSON Dominique	15	Quinze

Proclamation de l'élection du 4^{ème} Vice- Président

Madame DUPUIS Annie a été proclamée 4^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

5.5 Election du cinquième Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 52
- f. Majorité absolue ⁶ 27

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GRIMPRET Jean-François	52	Cinquante-deux

Proclamation de l'élection du 5^{ème} Vice- Président

Monsieur GRIMPRET Jean-François a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

5.6 Election du sixième Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ⁷ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAVEROT Didier	43	Quarante-trois
BOUISSON Dominique	12	Douze

Proclamation de l'élection du 6^{ème} Vice- Président

Monsieur CAVEROT Didier a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

5.7 Election du septième Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55

- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ⁸ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
NICOLAS Bernard	38	Trente-huit
PEYRE François	17	Dix-sept

Proclamation de l'élection du 7^{ème} Vice- Président

Monsieur NICOLAS Bernard a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

11h47 : Départ de Monsieur Abdaka SIRAT.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages possible
57	53	2	55

6. Elections des membres du bureau

6.1 Election du 1^{er} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ⁹ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COMPAROT Damien	38	Trente-huit
BOUHIER François	6	Six
KELATI Ahmed	11	Onze

Proclamation de l'élection du 1^{er} membre du bureau

Monsieur COMPAROT Damien a été proclamé 1^{er} membre du bureau et a été immédiatement installé.

6.2 Election du 2^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 54
- f. Majorité absolue ¹⁰ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DOUDIN Aurélie	20	Vingt
JOLY Jocelyne	34	Trente-quatre

Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre du bureau

Madame JOLY Jocelyne a été proclamée 2^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installée.

6.3 Election du 3^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 2

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 52

f. Majorité absolue ¹¹ 27

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MASSE Jérôme	35	Trente-cinq
PETIDENT Jérôme	17	Dix-sept

Proclamation de l'élection du 3^{ème} membre du bureau

Monsieur MASSE Jérôme a été proclamé 3^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

6.4 Election du 4^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55

f. Majorité absolue ¹² 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HADINE Yacim	55	Cinquante-cinq

Proclamation de l'élection du 4^{ème} membre du bureau

Monsieur HADINE Yacim a été proclamé 4^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

12h31 : Départ de Monsieur François PEYRE.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages possible
57	52	3	55

6.5 Election du 5^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ¹³ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VATTANT Alain	29	Vingt-neuf
DOUDIN Aurélie	26	Vingt-six

Proclamation de l'élection du 5^{ème} membre du bureau

Monsieur VATTANT Alain a été proclamé 5^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

6.6 Election du 6^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 55
- f. Majorité absolue ¹⁴ 28

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
KOCH Didier	30	Trente
DOUDIN Aurélie	25	Vingt-cinq

Proclamation de l'élection du 6^{ème} membre du bureau

Monsieur KOCH Didier a été proclamé 6^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

6.7 Election du 7^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 55
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 18
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 35
- f. Majorité absolue ¹⁵ 18

• INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	• NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DOMINIQUE Pierre-Marc	34	Trente-quatre
DOUDIN Aurélie	1	Un

Proclamation de l'élection du 7^{ème} membre du bureau

Monsieur DOMINIQUE Pierre-Marc a été proclamé 7^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

7. Lecture et diffusion aux conseillers communautaires de la Charte de l'élu local

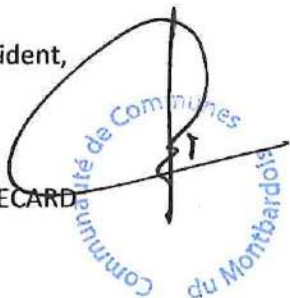
En vertu de l'article L 5211-6 du CGCT, le Président a donné lecture de la Charte de l'Elu local.

La séance est levée à 13h15

Procès-verbal comportant les délibérations n°2026/025 à 2026/026, adopté au cours de la séance du conseil communautaire du 06 Mai 2026 -

Le Président,

Alain BECARD



La Secrétaire de séance,

Eloïse FROEHLY

